

TOUS ENSEMBLE le 21 SEPTEMBRE

Pour un CODE DU TRAVAIL du 21 ème Siècle !

La Ministre du travail déclare :

« Le Code du travail ne fait qu'embêter 95% des entreprises » !

Nous lui répondons :

«Le Code du travail protège 100% des salariés»

Ce que projette le gouvernement :

- Généraliser l'inversion de la hiérarchie des normes avec pour but ultime : l'instauration d'un Code du Travail par entreprise.
- Faciliter les licenciements et plafonner les indemnités.
- Fusionner les instances de représentation des salariés (Délégués du Personnel, Comité d'Entreprise, CHSCT) et réduire ainsi le nombre de représentants du personnel avec pour conséquence, une défense des intérêts des travailleurs moins efficace et un risque accru que les conditions de travail se dégradent.
- Mettre en place des CDI de projet : en clair, fin du CDI, et généralisation des CDD avec suppression de la prime de précarité.
- Modifier les critères du compte pénibilité (le mot « pénibilité » disparaît). Il faudra être sacrément mal en point pour pouvoir en bénéficier !
- Les cotisations, actuellement payées par l'employeur, seront dorénavant à la charge de la sécurité sociale !

Les attaques contre les fonctionnaires continuent

La casse du service Public s'amplifie !

- Suppression de 120 000 postes de fonctionnaires
- Gel de la valeur du point d'indice
- Restauration d'un jour de carence en cas d'arrêt maladie.
- Le Président de la République veut différencier la valeur du point d'indice dans les 3 versants de la Fonction Publique.

Gel des pensions, hausse de la CSG.

Les retraités ne sont pas épargnés !

- L'augmentation de la CSG de 1,7% pour les pensions au-dessus de 1200 euros.
- Dix millions de retraités subiront cette augmentation alors que les pensions et les retraites complémentaires sont gelées depuis 4 ans.
- Depuis 2013, une nouvelle contribution de 0,3%, la CASA, est prélevée sur les retraites pour financer la perte d'autonomie et la dépendance

**RASSEMBLEMENT
PRISE DE PAROLE
Le 21 Septembre à 14H30 Place Garibaldi**